

## Le SNDGCT se félicite du Rapport sur l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale

En septembre dernier, la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques Amélie de Montchalin sollicitait la mission menée par Philippe Laurent, Président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT), Corinne Desforges, Inspectrice générale de l'administration et Mathilde Icard, Présidente de l'Association des DRH des grandes collectivités, pour formuler des recommandations sur l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale. Une démarche visant à faire bénéficier les Français de services publics de proximité de qualité.

Mercredi 2 février, la mission a remis son rapport, après avoir effectué plus de 150 auditions dont celle du SNDGCT. Le Syndicat se félicite que cette démarche ait pu aboutir à un rapport utile et de qualité dont la mise en œuvre est importante pour renforcer, voire restaurer l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale et de ses métiers.

Lors de son audition le 6 décembre dernier, le Syndicat avait partagé le constat acté par la mission : la baisse d'attractivité s'inscrit dans un contexte global de tension sur le marché du travail affectant également les autres versants de la fonction publique et plus globalement l'emploi privé. La mission met en exergue également qu'il y a une réelle méconnaissance de la Fonction Publique Territoriale et de la diversité de vie professionnelle gu'elle offre.

La mission a ainsi formulé dans son rapport 27 propositions dont nombre d'entre elles étaient notamment mises en avant par le SNDGCT pour :

- Renforcer la place des élus et des exécutifs territoriaux au travers de la coordination des employeurs territoriaux
  - ✓ La première des 27 recommandations consiste ainsi à mettre en place « une politique de rémunération plus incitative ». « Les mesures successives restant catégorielles ou sectorielles, elles ont contribué à désarticuler les grilles de la Fonction Publique Territoriale, nécessitant de revoir toutes les grilles et toutes les catégories ».
  - ✓ Une réflexion commune à l'ensemble des associations d'élus locaux sur le rôle et l'éventuelle évolution de la Coordination des employeurs territoriaux vers une structure de représentation unifiée. Le SNDGCT proposait cette orientation déjà au moment des discussions sur la loi « transformation de la fonction publique ».
- Développer la coopération et les initiatives y compris inter-fonctions publiques en faveur de l'attractivité à l'échelon local
  - ✓ Le niveau local est pertinent pour bâtir des dispositifs opérationnels en faveur de l'attractivité (partenariats avec des universités et des écoles, coopérations avec Pôle Emploi...) ou pour trouver des accords limitant la concurrence salariale entre collectivités voisines.
- Supprimer les différents freins à l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale avec des mesures variées plus techniques telles que :
  - ✓ l'expérimentation du recrutement des apprentis par des concours sur titre,
  - ✓ les évolutions touchant aux concours.
  - ✓ l'élargissement des recrutements à prendre en compte pour calculer le nombre de promotions possibles aux recrutements de contractuels sur emplois permanents,
  - ✓ la négociation des accords locaux sur la qualité de vie au travail.

Au-delà de ces propositions particulières qu'il porte également, le SNDGCT partage l'ensemble des autres préconisations. La question fondamentale qui se pose aujourd'hui relève de leur réelle mise en œuvre, tant au niveau de l'État que par les employeurs territoriaux eux-mêmes. Les dirigeants territoriaux y prendront toute leur part.

Le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales créé en 1948 est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (DGS, Directeurs Généraux Adjoints des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents, dont plus de 3 000 en activité. <a href="https://www.sndgct.fr">www.sndgct.fr</a> - @SNDGCT